



## Droit du travail : salaire evolution de poste

Par **ANISSA**, le **16/10/2008** à **14:57**

Salarié à un poste de gestionnaire dans une société depuis 2 ans, je n'ai jamais été augmenté, je n'ai pas eu de prime ( contrairement au reste de l'équipe), et j'ai le salaire le plus bas du service alors que j'ai un diplôme plus élevée et de l'expérience. J'ai demandé un alignement, mais cela m'a été refusé, motif les autres gestionnaires sont arrivés après moi au moment où la conjoncture leur été favorable.

J'avais également, demandé un changement de poste car le poste ne correspondait pas à mes attentes et à mon niveau d'études et de compétence mais cela m'a été refusé . Motif : la hiérarchie 'a demandé de patienter 6 mois le temps que le service se stabilise.  
6 mois après on me dit qu'il n'y pas de poste à pourvoir dans d'autre service

12 mois après, je me relance, et on me dit ensuite que mon comportement que prône la société.

On me reproche d'avoir prévenu l'avancement de jours de mon congé de vacance, la veille suite à un imprévu.

J'avais été reçu par la rh, qui s'est montré très agressif avec moi, et qui m' a été impossible d'établir un dialogue, dans le sens où elle m'interdisait de dire un mot.

Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on tente de me pousser à la démission : je reçois des mails de ma hiérarchie, à la moindre erreur, copie RH, cela est devenu pour moi, moralement insupportable. Cela fait deux semaines que je me suis arrêté pour dépression, je sais que ce n'est pas une solution, mais au bureau, je étais sans cesse en larme, la peur au ventre et avec ce sentiment d'injustice.

- Avez vous des conseils à me donner ?

- Pour la question du salaire : 2 ans sans augmentation, pas de primes ( contrairement au reste de l'équipe), pas d'évolution et pas d'alignement face à l'équipe, est ce légal ?

- J'avais dans l'idée d'envoyer un mail au DG, dans le but de lui indiquer que moralement je ne pouvais plus revenir dans ce service , me le conseiller vous ? si oui pouvez vous m'aider à écrire cette lettre ?

Merci par avance pur votre aide et votre retour rapide,

Cordialement,  
Anissa